



Gilly lès Cîteaux

Département de la Côte d'Or - Arrondissement de Beaune - Canton de Nuits St Georges

Compte rendu de la séance du jeudi 10 juin 2021

Président : DANEL Didier

Présents : Monsieur Didier DANEL, Monsieur André MONTELLE, Monsieur Christian SAUVADET, Monsieur Jean-François RIOT, Monsieur Bernard MUNIER, Monsieur Cédric BRISARD, Madame Isabelle LARMIER, Madame Bertille PIHET, Madame Martine GUILLEMAUD, Madame Aurélie WALTER, Monsieur Denis SIMONET, Madame Isabelle BOIVIN, Monsieur Tony SICKLER, Monsieur Roland MONGEARD

Représentée : Madame Janice DEBERNARD par Monsieur Didier DANEL

Secrétaire de la séance : Isabelle LARMIER

Ordre du jour:

- * Approbation du compte-rendu du 17 mai 2021
- * Organisation du 14 juillet
- * Organisation des élections
- * Forêt communale : destination parcelle 26
- * Comptes rendus des commissions communales
- * Point sur la communication communale auprès des habitants
- * Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 17 mai 2021

Approuvé à l'unanimité

Organisation du 14 juillet

Suite à la réunion de la commission animations du 2 juin, il a été décidé d'organiser le mardi 13 juillet au soir un barbecue au terrain de basket, puis retraite aux flambeaux et feu d'artifice dans le parc du Château, avec la participation de la Fromagerie Delin.

Compte-tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas de structure gonflable et de panier garni. La demande de barrières a été faite à la ville de Beaune, ainsi que la demande de prêt de camions auprès de la Fromagerie.

La Commission animations se réunira prochainement afin de finaliser l'organisation.

Barbecue du 14 juillet 2021 - tarifs (DE 2021 020)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- fixe comme suit les tarifs du barbecue du 14 juillet 2021

- * 5.00 euros la formule (apéritif, sandwich saucisse ou merguez, chips, yaourt, dessert)
- * 1.50 euros la boisson
- * 10.00 euros la bouteille de vin (blanc, rouge, rosé)

Organisation des élections

Le point est fait sur le déroulement des élections les 20 et 27 juin 2021.

Forêt communale - destination coupe parcelle 26 (DE 2021 021)

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal :

* valide le choix proposé par l'ONF de façonner les bois de la parcelle 26 (et diverses) et de les vendre en vente publique de bois façonnés, et/ou en vente simple de gré à gré, et/ou en contrats d'approvisionnement négociés de gré à gré.

Il mandate l'ONF, sur les ventes de gré à gré afin de mener les négociations et lui faire une proposition de prix, dans le respect des règles de confidentialité imposées par le secret des affaires.

Essences concernées : chêne, hêtre et autre feuillus pour un volume approximatif envisagé de 31 m3 grumes et 0 m3 houppiers et petites futaies soit un volume total de 31 m3

Par cette validation, le conseil accepte la vente groupée conclue en application de l'article L 214-6 du Code Forestier : le prix de vente sera en totalité encaissé par l'agent comptable secondaire de l'ONF qui reversera à la commune la quote-part établie, moins 1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF. Le virement du propriétaire interviendra au plus tard à la fin du 2ème mois suivant l'encaissement effectif des sommes par l'acquéreur du lot regroupé. Il s'engage en outre à assurer la bonne exécution du contrat à partir des produits extraits de son domaine forestier, une fois la proposition de prix acceptée par l'organe exécutif de la commune, et le contrat conclu par l'ONF. En cas de ventes et exploitation groupées, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention nécessaire à sa mise en oeuvre.

* accepte sur son territoire communal relevant du Régime Forestier, et en vue de leur vente groupée, le dépôt des bois issus de son domaine forestier, dans les conditions prévues par les différents cahiers des clauses des ventes et le Règlement National d'Exploitation Forestière.

* autorise le Maire à signer tout document afférent.

Comptes rendus de commissions communales

* *commission animations :*

La 1ère réunion de chantier concernant l'espace de vie multifonctionnel a eu lieu ce jour - l'entreprise Noirot débute les travaux le 14 juin et l'entreprise AJ3M le 19 juillet

* *commission bâtiments :*

Il est fait part de la demande de 2 kinésithérapeutes de s'installer sur la commune. Après visite de la salle de motricité, elles sont très intéressées par le local et souhaitent poursuivre l'étude après l'accord du conseil municipal. La commission bâtiments a débattu longuement sur le sujet : des travaux sont à prévoir - la Gillycienne occupant cette salle pour ses activités, il faut lui trouver des salles pendant une période transitoire si l'aménagement du préau de la mairie en salle se réalise - une rencontre avec la présidente de la Gillycienne est à prévoir

Après discussion, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre, est favorable à l'installation des kinésithérapeutes rue Grangier.

* *commission syndicale Gilly/St Bernard/Vougeot :*

Suite à la dernière réunion, le logement T3 du presbytère a été attribué à une personne résidant actuellement à St Bernard avec ses deux filles scolarisées au pôle scolaire - le devis du SICECO concernant l'éclairage extérieur de l'église a été accepté

* *commission PLU :*

Suite à la dernière réunion, il a été décidé de rencontrer la personne du service ADS de la Communauté de Communes qui instruit les dossiers d'urbanisme de la commune afin de faire le point sur certains dossiers

Point sur la communication communale auprès des habitants

M. le Maire interroge le conseil municipal sur les différents modes de communication qui pourraient être mis en place afin de toucher un maximum de personnes. En effet, actuellement, seule la distribution dans les 320 boîtes aux lettres permet de toucher toutes les familles. La périodicité de réalisation des Quoi de Nouveau est évoquée. Le fichier avec les adresses courriel comprend environ 55 % des familles. M. Tony Sickler précise que la communication par mail est dépassée et les réseaux

sociaux ne touchent qu'une certaine tranche d'âge. L'utilisation de l'application Panneau Pocket est évoquée, utilisable sur smartphone, tablette ou ordinateur, et peu onéreuse, de nombreuses communes sont déjà abonnées. Elle permettrait de communiquer rapidement auprès des habitants qui l'auraient téléchargée, surtout lors d'événements tels que le problème qui est survenu avec les numéros d'urgence récemment.

Questions diverses

* Mme Martine Guillemaud donne le compte-rendu de la dernière réunion du service déchets :

nouveau mode d'emploi des déchetteries pour les particuliers et les professionnels
appel d'offres lancé pour l'acquisition de nouvelles colonnes - le détail des lieux de collecte pour la commune doit être transmis rapidement à la Communauté de Communes : côté Gare, voir s'il est possible de mutualiser avec la commune de Vougeot et conservation du PAV de la zone d'activités

* Il est fait part :

du lierre qui gagne le toit de la Grange de Saulx
du labour qui a été effectué le long de la Vouge afin d'éviter l'accès aux véhicules et les rendez-vous baignade
du téléphone de l'employé communal qui doit être remplacé
de la barrière du parking allée des Cèdres qui est à redresser et à bloquer

La séance est levée à 23 h 00.